



## **INFORMATIONS** **RAMASSAGE SCOLAIRE 2021-2022**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, le transport scolaire en Haute-Loire est géré par la REGION AUVERGNE RHONE-ALPES.

La Communauté de Communes du Pays de Montfaucon reste l'Autorité Organisatrice secondaire et donc le seul interlocuteur pour les familles.

### **MODALITES D'INSCRIPTION**

- Une fiche d'inscription est à remplir **obligatoirement** chaque année et pour chaque enfant et à retourner à la Communauté de Communes du Pays de Montfaucon par voie postale uniquement au cours de la période du :

**3 MAI AU 19 JUILLET 2021** dernier délai.

**Attention après cette date, une pénalité de 30 €** vous sera appliquée (Cf Règlement Régional).

- La carte de transport, imprimée par la Région, vous sera envoyée directement à domicile avant la rentrée scolaire.  
Pour ceci, une enveloppe timbrée à 20g libellée à votre adresse est à joindre à votre dossier d'inscription.

**Attention : Inutile de fournir une photo d'identité**, elle sera apposée par vos soins après réception de la carte.

**Attention : en cas de perte de la carte de transport, une participation de 15 €** vous sera demandée pour un duplicata.

### **TARIFS**

<b>Primaire :</b>	46 € /Trimestre
<b>Collège :</b>	60 € /Trimestre pour les élèves de l'intercommunalité
<b>Collège :</b>	66 € /Trimestre pour les élèves hors Communauté de Communes
<b>Lycée :</b>	66 € /Trimestre

**Interne (collège et lycée) :** 75 €/Trimestre

Un tarif unique (75 euros/trimestre) est appliqué pour les pensionnaires empruntant le car aussi bien pour 2 trajets (lundi matin/vendredi soir) que pour 4 trajets (lundi matin/mercredi midi/jeudi matin/vendredi soir).

(Notez que les élèves se rendant au Puy seront obligatoirement pensionnaires avec une prise du car 2 fois par semaine uniquement).

Le département de la Haute-Loire participe aux frais de transport des élèves internes en leur octroyant une bourse. Les familles concernées sont invitées à se rapprocher des services du département pour en faire la demande au 04 73 31 62 39.

**Non ayant-droit :** (Enseignement supérieur, apprentissage, établissements hors-contrat...):  
150 €/Trimestre.

Un demi-tarif est appliqué dans l'un des cas suivants (les deux cas ne se cumulent pas) :

- A partir du 3<sup>ème</sup> enfant d'une même famille (abonnement le moins cher),
- Prise de car uniquement le matin ou le soir soit un seul trajet par jour.

## FACTURATION

La facturation est établie à trimestre échu : 1<sup>er</sup> trimestre (septembre à décembre) – 2<sup>ème</sup> trimestre (janvier à mars) – 3<sup>ème</sup> trimestre (avril à juin). Aucun paiement n'est à effectuer à l'inscription.

Pour toute modification en cours d'année (changement de circuits, modification des fréquences, etc...), la famille devra le signaler par courrier ou par mail à la Communauté de Communes.

En cas d'arrêt de prise de car en cours d'année, la famille devra retourner la carte de l'enfant à la Communauté de Communes en sachant que tout trimestre commencé est dû. Sans cette formalité, la facturation des 3 trimestres sera maintenue. Toute absence (maladie, stage, déménagement...) d'une durée inférieure à 2 mois pendant le même trimestre ne sera pas prise en compte.

## MODALITES DE PAIEMENT

A réception de votre facture, vous pouvez la régler selon les moyens de paiement suivants :

- **Paiement par chèque** à envoyer au centre de traitement à Lille (à l'aide de l'enveloppe qui sera jointe à votre facture et du papillon détachable).
- **Paiement à partir du site Internet de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP)** par carte bancaire ou par prélèvement (pour cela les familles disposent sur leur facture d'un identifiant collectivité et d'une référence de paiement).
- **Paiement par prélèvement automatique** (mandat SEPA et contrat de prélèvement à compléter et à nous retourner en joignant un RIB).
- **Paiement en espèces** à déposer directement au guichet du Trésor Public à YSSINGEAUX.
- **Paiement par DATAMATRIX** : les factures disposent maintenant d'un QR-CODE. La famille peut se rendre chez les buralistes habilités (2 buralistes à DUNIERES habilités à ce jour) pour procéder au règlement par les moyens de paiement acceptés par le commerce.

## MODALITES A RESPECTER

- La carte de transport devra être présentée en cas de contrôle ou demande.
- Le règlement régional des transports s'appliquera en cas d'incivilités (cf règlement).
- L'élève doit être couvert par une assurance scolaire ou par un contrat responsabilité civile chef de famille.

Dossier à retourner **avant le 19 juillet 2021 DERNIER DELAI** à :

Communauté de Communes du Pays de Montfaucon  
37 rue centrale  
43290 Montfaucon en Velay  
04.71.65.74.10

## **Détail des CIRCUITS et listes des ARRETS DE MONTEE et de DESCENTE**

*(Prévisionnel en fonction des inscriptions)*

□ **Service 311.01 - RIOTORD/ST-DIDIER**  
(L/M/Me/J/V)

*Collèges Roger Ruel et Jeanne d'Arc  
Ecole privée St Didier en Velay*

- Riotord (Mairie)
- Riotord (Route du Velay)
- Dunières (PMU/Pharmacie)
- Chambaud
- St-Romain (Mairie)
- St-Romain Bascule)
- La Faye
- Chazotte
- Faridouay
- St-Didier

□ **Service 311.02 - BERC - DUNIERES**  
(L/M/Me/J/V)

*Ecole privée et publique + Collège Dunières*

- L'Allier
- La Combe de Berc
- Berc
- Blanchard
- Philippot (soir)
- Badinin (soir)
- Maisonnettes
- Dunières

□ **Ligne 37 - ST-ROMAIN/DUNIERES**  
(L/M/Me/J/V)

*Ecole privée + Collège Dunières*

- St-Romain (Mairie)
- St-Romain (La Bascule)
- Chambaud
- Dunières

**Service 311.05 ST-BONNET/DUNIERES**  
(L/M/Me/J/V)

*Ecole privée et publique + Collège Dunières*

- St-Bonnet
- Changala
- Montregard (Biorl)
- Montregard (Mairie)
- La Collange
- Nolhec (Bord de route)
- Le Pin (Village)
- La Gueuse
- Les Balcons de Malataverne
- Dunières

□ **Service 311.06**

**- ST-ROMAIN** *Ecole Privée* (L/M/J/V)

- Les Chaizes
- Les Vialletons
- La croix d'Entraigues
- La Faye
- St-Romain

□ **Service 311.07**

**- LICHEMIALLE** *Ecole publique* (L/M/J/V)

- Bellevue
- Allée des Amis
- Lot Vinçon
- St Romain Rond-Point (soir)
- Lichemialle

□ **Service 311.09 P APPROCHE RIOTORD**  
(L/M/J/V)

- Les Sétoux
- Les Mazeaux
- Riotord
- Le Fressinet
- Riotord

□ **Service 311.12 APPROCHE RIOTORD + H39**  
(L/M/Me/J/V)

- L'Aulagnier
- la République
- Riotord (Collège)
- Les Sétoux
- Les Mazeaux
- Riotord (Collège)

□ **Service 311.11 - ST-JULIEN/DUNIERES**  
(L/M/Me/J/V)

*Ecole privée, publique + Collège Dunières*

- St Julien
- Barrey
- Coirolles
- Pont de Chirat
- Pont de Faurie
- Dunières

- **Service 311.10 A - RIOTORD/MONISTROL**  
(L/M/Me/J/V)
  - Riotord (Hôtel de ville)
  - Riotord (Station-service)
  - Le Mirail
  - Pont de Faurie
  - Dunières (Rond-point)
  - Chambaud
  - Pont de Veylon
  - Monistrol (le Mazel/Place Neyron/La Côte du Prince)

- **Service 311.10 B- ST ROMAIN/MONISTROL**  
(L/M/Me/J/V)
  - Dunières (Rond-Point)
  - Dunières (Pharmacie)
  - St Romain (Hôtel de ville)
  - St Romain (Bascule) + Correspondance 311-10 C)
  - Monistrol (le Mazel/Place Neyron/La Côte du Prince)

- **Service 311.10 C - ST VICTOR/MONISTROL**  
(L/M/Me/J/V)
  - La Sapinière
  - St Victor (Lot Les Pins)
  - ST Victor (Bourg)
  - Faridouay
  - La Faye
  - St Romain (Bascule) Correspondance 311-10 B

- **Service 311.13 A-  
MONTREGARD/MONISTROL**  
(L/M/Me/J/V)
  - Montregard (Franc)
  - Montregard (Changala)
  - Montregard (Le bourg)
  - Les Champs (Bord de route)
  - Aulagny
  - Montfaucon (La poste) + correspondance H39
  - Bayle (Matin)
  - Monistrol (le Mazel/Prévescal/La Côte du Prince)

- **Service 311.13 B - TENCE/MONISTROL**  
(L/M/Me/J/V)
  - Tence (Place du Chatiague)
  - Salettes
  - Réouze
  - Raucoules (La Remise)
  - Raucoules (Bronac)
  - Raucoules (Eglise)
  - Raucoules (Lestang)
  - Raucoules (Les Mines)
  - Monistrol (le Mazel/Prévescal/La Côte du Prince)

- **Ligne 39 (H39) RIOTORD/DUNIERES**  
(L/M/Me/J/V)
  - Riotord
  - Montméat
  - Leygas
  - Dunières (Collège)

- **Ligne 39 (H39) MONTFAUCON/DUNIERES**  
(L/M/Me/J/V)
  - Montregard (Aulagny)
  - Montfaucon (Jacquet)
  - Montfaucon (Croteil)
  - Montfaucon (Les Maisonnettes)
  - Cublaise
  - Dunières

- **Ligne 39 (H39) RIOTORD/YSSINGEAUX**  
(L/M/Me/J/V)
  - Riotord (Hôtel de ville)
  - Pont de Faurie
  - Dunières (Rond-Point)
  - Montfaucon (Croteil)
  - Raucoules (Eglise)
  - Yssingeaux (Gare routière)

- **Ligne 30 (H30) RIOTORD/YSSINGEAUX**  
(L/M/Me/J/V)
  - Yssingeaux (Gare routière)
  - Le Puy (Gare SNCF)

***L'organisation de ces circuits est susceptible d'évoluer en fonction des inscriptions réelles.***